Finales par Classements - Règlement

(Mise à jour 16/01/2025)

Qualifications

- Joueurs et joueuses ayant une licence compétition à la FFTT (chapitre I article 1 des règlements sportifs).
- Ne peuvent pas participer : Les joueurs et joueuses de moins de 9 ans (poussins et poussines) de la saison en cours. (chapitre XII article 1 des règlements fédéraux).
- Un seul tableau par participant ou participante.
- Aucune inscription, n'est prise sur place et par téléphone.
- Aucune inscription ne sera acceptée passé le délai fixé par le Commission Sportive départementale.
- En cas de forfait non excusé, tout joueur ou joueuse inscrit(e) se verra infliger, une pénalité financière de 10,00€ en supplément du droit d'engagement.

Critères de qualification pour les championnats de Bretagne (pour info)

Dans chaque tableau, messieurs et dames, les 24 joueurs et joueuses sont qualifiés(ées) de la manière suivante :

- Les finalistes de l'échelon départemental ;
- Complété à 24 par les joueurs et joueuses désignés(ées) par les Comités qui doivent tenir compte du classement obtenu à l'échelon départemental. Un quota est fixé par la Commission Sportive Régionale en fonction du nombre de participants(es) à l'épreuve départementale pour chaque Comité.

Formule de la compétition

- Dans tous les tableaux, les parties se déroulent au meilleur des 5 manches.
- Formule type : dans tous les tableaux, les joueurs et les joueuses sont répartis en poules de 3.
- Dans chacune des poules, tous les participant(e)s se rencontrent et sont classé(e)s de 1 à 3. Les 3 joueurs ou joueuses sont qualifié(e)s pour le tableau principal.
- Suivant le nombre d'inscrit(e)s dans un tableau, la CSD se réserve le droit de modifier la formule type ainsi que le nombre de qualifié(e)s par poule.
- A l'issue des poules, et suivant le nombre de participants(es), les joueurs et joueuses qualifié(e)s sont placé(e)s :
  - Soit dans un T.E.D. (tableau d'élimination directe), puis, à l'issue des 1/8èmes un tableau KO est éventuellement organisé et les places 3-4 et 5 à 8 sont effectuées.
  - Soit dans un tableau KO.

Placement dans les tableaux

Les critères suivront respectivement l'ordre des points licences.

Dans la mesure du possible, deux joueurs (ses) d'un même club ne doivent pas figurer dans la même poule.

Transmission des résultats

Lors de la compétition les joueurs et joueuses devront impérativement s'assurer du bon remplissage des fiches de partie.

Les tableaux

	DAMES			
	F5	**F7**	**F9**	**F12**
Points minimum	500	600	800	1000
Points maximum	599	799	999	1299

MESSIEURS			
H8	**H10**	**H12**	**H15**
500	900	1100	1300
899	1099	1299	1599

Tenue sportive

Une tenue sportive correcte sera exigée à tous les joueurs et les joueuses.
Sur les podiums, les joueurs et joueuses se présenteront en tenue sportive sous peine d'une amende de 30,00€.

Récompenses

Elles seront remises aux joueurs et aux joueuses sur les podiums.
Les joueurs et joueuses se présenteront impérativement sur les podiums sous peine d'une amende de 50,00€.

Modifications éventuelles

La Commission Sportive se réserve le droit de modifier le présent règlement.